

01 ESSENTIEL LA RÉUNION

NOVEMBRE 2023

FICHE FILIÈRE La filière Fruits

Lors du recensement agricole 2020, 2 189 agriculteurs produisent environ 40 000 tonnes de fruits sur une surface de 3 258 ha. À la même date, la filière bio, en plein développement, est composée de 242 producteurs qui cultivent 380 ha. La filière Fruits se structure pas à pas avec maintenant 10 organisations de producteurs - 740 producteurs au total - ainsi qu'une association en cours de reconnaissance en tant qu'interprofession : l'ARIFEL. Il s'agit d'établir avec les autres acteurs de la filière, de l'amont à l'aval, une stratégie partagée de développement. Les perspectives sont favorables pour gagner des parts sur le marché local du frais et limiter les importations sur l'île. Cela impose de définir en concertation un modèle phytosanitaire efficace et durable afin de protéger les cultures, en évitant les impasses techniques pour les différentes productions. La production fruitière locale relève des enjeux du plan de souveraineté alimentaire validé par les acteurs de la filière.

I. Évolution de la filière Fruits à La Réunion

Les cultures fruitières progressent de 17 % en dix ans...

Les surfaces produisant des fruits à La Réunion augmentent de manière notable sur les dernières années. Entre les recensements agricoles 2010 et 2020, elles ont progressé de 17 % passant de 2 781 ha à 3 258 ha.

Saint-Benoît et Saint-Paul sont les communes où l'on cultive le plus de fruits, respectivement 536 ha et 446 ha (voir Fig. 1). Il y a aussi un gros bassin de production dans le Sud de l'île, autour de Saint-Pierre (avec Le Tampon, Saint-Joseph, Saint-Louis, etc.).

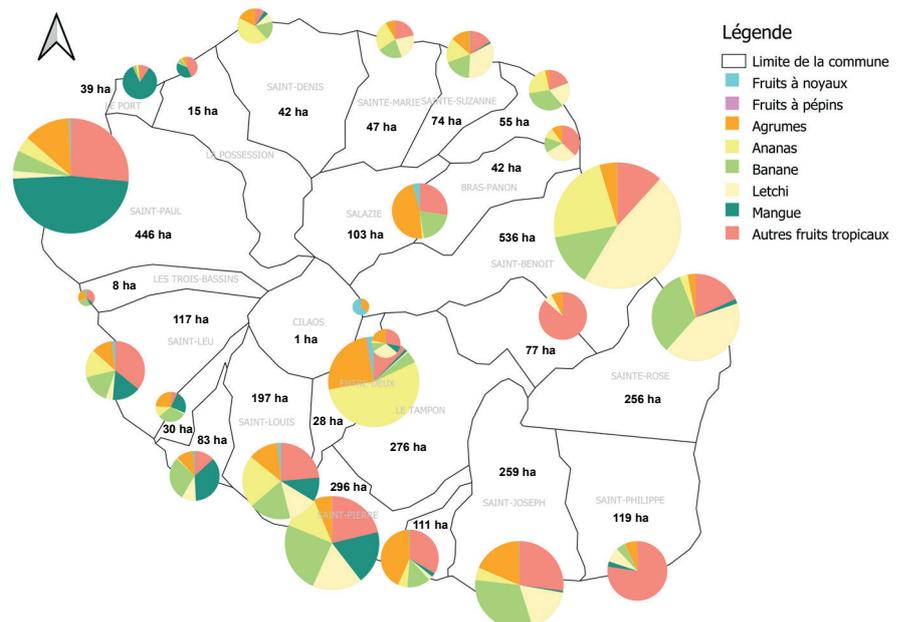
Lors du dernier recensement, les fruits représentent 8,5 % de la surface agricole utile totale (38 774 ha) contre 6,5 % dix années auparavant. Les principales cultures fruitières de La Réunion sont les letchis (18 % de la surface en fruits), la banane (16 %), l'ananas (15 %) et la mangue (12 %).

... et le bio se développe fortement sur la dernière décennie

La surface des cultures fruitières certifiée bio atteint 473 ha en 2022 contre 60 ha seulement en 2013 (voir Fig. 2). Cette filière est en fort développement sur la dernière décennie.

Outre les 473 ha certifiées, 178 ha sont en cours de conversion. L'ensemble de ces surfaces représente 29 % du total des 2 201 ha de surfaces bio et en conversion de l'île (dont 645 ha de friches). Il importe de valoriser leurs produits sous le label AB tant sur le marché local qu'en restauration collective.

Figure 1 : La surface en fruits par commune



Source : Recensement agricole 2020



La filière Fruits locale couvre plus de 60 % des besoins en frais de l'île...

La production de Fruits à La Réunion doit prioritairement faire face à la croissance des besoins liée à l'évolution démographique. En effet, avec plus de 873 000 habitants à La Réunion en 2023, la population de l'île a augmenté de 10 000 habitants depuis le recensement agricole 2020.

La production totale estimée s'élève à 38 000 tonnes de fruits en 2022 et la filière locale couvre environ 60 % des besoins en frais de l'île. En outre, les produits importés sont difficiles et coûteux à importer.

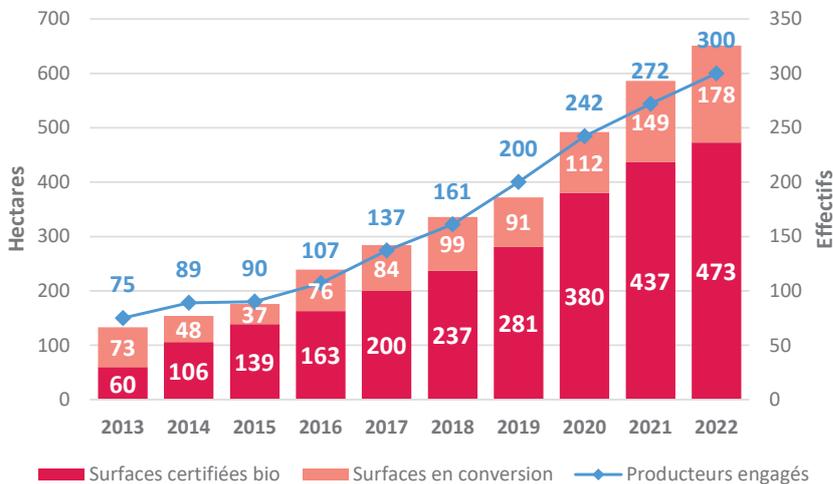
...et elle présente un enjeu de souveraineté alimentaire

La filière Fruits se trouve ainsi dans une situation de concurrence plutôt favorable par rapport aux produits importés. Par ailleurs, la quasi-totalité des fruits courants peut être produite à La Réunion grâce à l'ensoleillement, à l'altitude et aux différents gradients agro-pédo-climatiques présents sur le territoire. Dans ce contexte, il importe d'établir un plan de souveraineté régional pour la filière Fruits afin de gagner des parts de marché sur les productions

Champ d'ananas à Bellevue, Saint-Louis



Figure 2 : évolution des surfaces bio et des producteurs engagés entre 2013 et 2022



Source : Agence BIO - Traitement DAAF 2023

locales fortement concurrencées par l'importation. Par exemple les agrumes qui représentent près de la moitié du volume importé total.

La filière Fruits se structure pas à pas

La filière Fruits n'a pas encore le même niveau d'organisation que d'autres filières de production réunionnaises. Une dizaine d'organisations de producteurs se sont initialement regroupées en 2009 au sein de l'Association Réunionnaise des Organisations de Producteurs de Fruits et Légumes (AROP-FL). Cette association n'existe plus et

les organisations de producteurs sont désormais structurées au sein de l'Association Réunionnaise Interprofessionnelle Fruits et Légumes (ARIFEL). Cette dernière permet à l'ensemble des maillons de la filière, de l'amont vers l'aval, de mettre en place une stratégie partagée de développement. L'ARIFEL s'engage dans une démarche de reconnaissance comme interprofession représentative.

L'enjeu sanitaire est majeur pour la pérennité de la filière Fruits

Dans un contexte tropical sous forte pression parasitaire et sans sas hivernal, l'enjeu phytosanitaire est essentiel pour lutter les maladies et les ravageurs des fruits. On peut citer par exemple la mouche orientale des fruits (*Bactrocera dorsalis*) qui a fait de gros dégâts depuis sa détection en 2017. Par ailleurs, la multiplicité des échanges commerciaux et touristiques rendent le territoire extrêmement vulnérable à l'introduction des adventices et des nuisibles.



La lutte chimique reste le modèle dominant pour garantir la santé des végétaux, en s'interrogeant sur ses impacts environnementaux et sur la santé humaine. Mais l'étroitesse du marché de l'agriculture tropicale conduit certaines firmes à ne pas engager de démarche d'homologation de molécules d'où une limitation des solutions techniques disponibles. Dès lors, la recherche de solutions de biocontrôle (arboriculture) est indispensable.

II. Les acteurs de la filière et sa gouvernance

Les producteurs de fruits

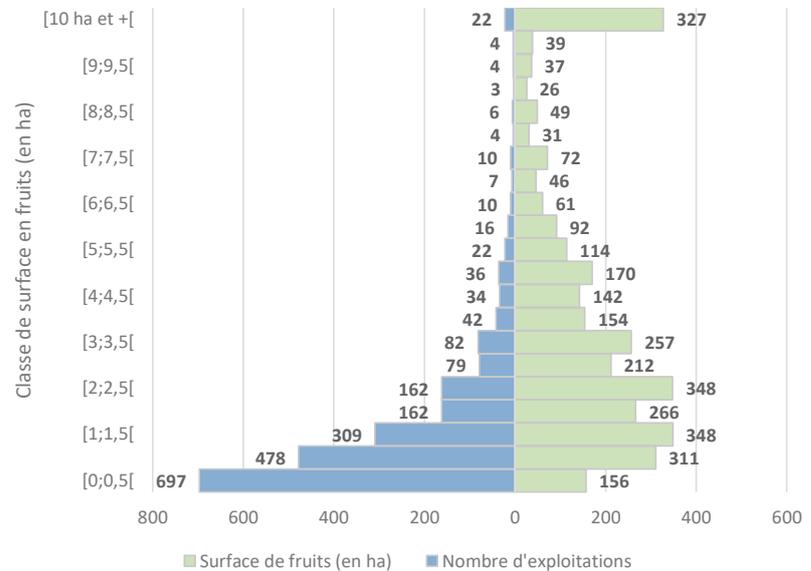
Lors du recensement agricole 2020, on compte 2 189 chefs d'exploitation produisant des fruits sur tout ou partie de leur surface. C'est le cas dans plus du tiers des exploitations de l'île (35 %).

Dans 19 % des cas, le chef d'exploitation est une femme. Elles sont un peu plus nombreuses dans cette filière que dans la population générale où l'on compte 17 % de femmes cheffes d'exploitation.

Parmi les chefs d'exploitation producteurs de fruits en 2020, 242 sont engagés en bio (voir Fig. 2) soit 11 %. Ils sont 300 deux années plus tard (+ 24 %). En 2022, sur les 529 exploitations engagées en production bio, 300 font des fruits : c'est près de 60 % du total.

La surface moyenne cultivée en fruits s'élève à 1,5 ha. Mais dans un tiers des cas, la surface en fruits est inférieure à un demi hectare et la production est souvent destinée à la consommation

Figure 3 : Distribution des exploitations ayant des fruits en 2020



Source : recensement agricole 2020

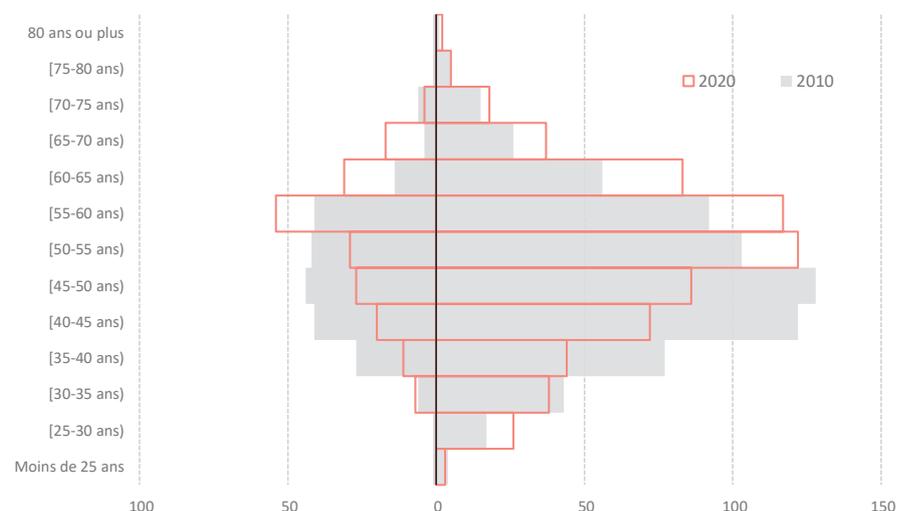
familiale (voir Fig. 3). A l'opposé, une vingtaine de chefs d'exploitation cultivent plus de 10 ha de fruits : ils valorisent 317 ha au total.

Au sein des 2 189 exploitations ayant des fruits, 853 structures ont une orientation technico-économique (OTEX) « fruits »¹. Ce sont les

exploitations plus spécialisées dans la production de fruits (39 % de l'ensemble). La part des femmes cheffes d'exploitation a peu évolué sur la période : elles représentaient 23 % de l'effectif en 2020 contre 25 % dix ans plus tôt.

1. Voir Définitions en fin de document

Figure 4 : Pyramides des âges des chefs d'exploitation de l'OTEX « fruits »



Sources : recensements agricoles 2010 et 2020



FILIÈRE FRUITS

Le vieillissement des chefs d'exploitation ayant cette orientation technico-économique est notable : leur âge moyen a augmenté de près de 3 ans entre les deux derniers recensements agricoles et 23 % d'entre eux ont 60 ans ou plus en 2020. Comme le montre la pyramide des âges (voir Fig. 4), avec le glissement progressif vers les classes d'âge les plus élevées, la question de la transmission des exploitations de la filière va se poser dans les années à venir.

Même si plus de 700 exploitants font partie d'une organisation

de producteurs (voir ci-dessous), l'essentiel des agriculteurs disposant de cultures fruitières sont des producteurs indépendants.

Les organisations de producteurs

En 2023, la filière organisée compte 10 organisations de producteurs (OP) qui regroupent 740 agriculteurs. Environ 22 % de la production de fruits de l'île est commercialisée via les OP, soit environ 8 200 tonnes.

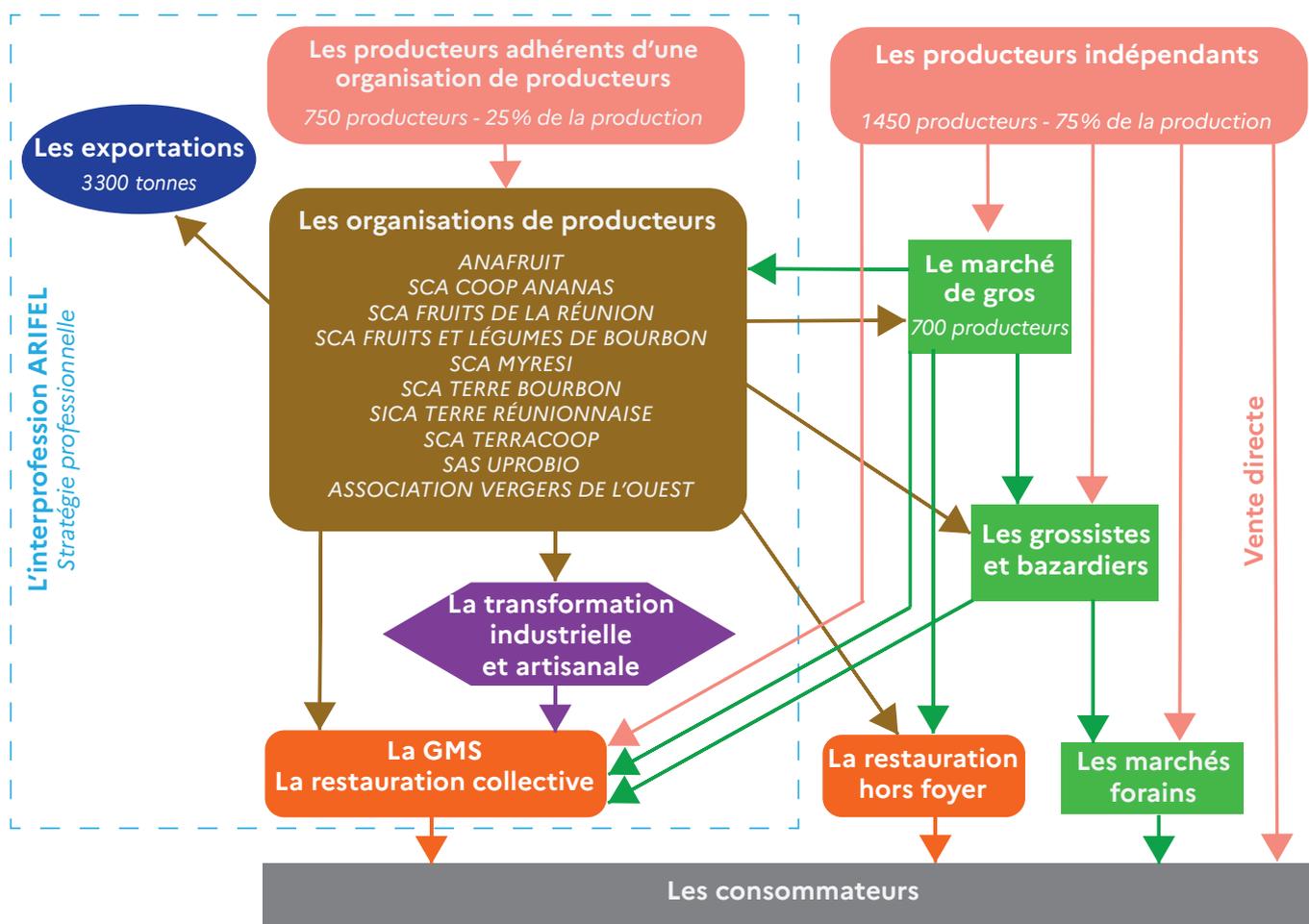
Il s'agit d'ANAFRUIT, de la SCA COOP ANANAS, de la SCA Fruits de La Réunion, de la SCA Fruits et Légumes de Bourbon, de la SCA

MYRESI, de la SCA Terre Bourbon, de la SICA Terre Réunionnaise, de la SCA TERRACOOP, de la SAS UPROBIO et de l'Association des Vergers de l'Ouest.

L'essentiel de ces structures collecte à la fois des fruits et des légumes.

Les organisations de producteurs ont pour objectifs la défense des producteurs, l'amélioration de la qualité des produits, la protection de l'environnement et le développement de la filière organisée. Ces objectifs sont repris comme objet de l'association des organisations de producteurs.

Figure 5 : La gouvernance de la filière Fruits





FILIÈRE FRUITS

L'ARIFEL

L'Association Réunionnaise Interprofessionnelle Fruits et Légumes (ARIFEL) est l'interprofession de la filière fruits et légumes.

Depuis 2012, elle contribue à la structuration de la filière en concertation avec l'ensemble de ses acteurs : les producteurs, les distributeurs, les transformateurs, les grossistes, les importateurs et les consommateurs. Elle permet à la filière de définir sa stratégie interprofessionnelle (voir Fig. 5).

L'ARIFEL s'engage dans une démarche de reconnaissance en tant qu'interprofession officielle et représentative.

Le marché de gros de Saint-Pierre

Le marché de gros a été créé en 1992 sous la forme d'une société d'économie mixte (SEM). Il regroupe plus de 700 producteurs et selon cette structure le quart de la production passerait par ce marché.

C'est une plateforme commerciale où se rencontrent les producteurs, les grossistes, les bazardiers, les structures commerciales de certaines OP, les professionnels de la restauration collective, de la grande distribution ainsi que des hôtels et restaurants.

La transformation

Si le marché du frais est en grande partie approvisionné par la production locale, la consommation de fruits transformés repose en grande partie sur des produits d'importation. Il s'agit principalement

Le marché de gros à Saint-Pierre



Source : Cheik.Saidou / Min.agri.fr

de produits en conserve, de jus et nectars de fruits, de confitures, de compotes et de surgelés.

Des marges de progression des parts de marché de fruits transformés à base de produits réunionnais existent. Les gains seraient multiples en terme de conservation de produits alimentaires et de création de valeur au niveau local.

La FDGDON

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Réunion (FDGDON) est un syndicat professionnel agricole créé en 1976. En tant qu'Organisme à Vocation Sanitaire (OVS), il sert de relais à l'Etat pour garantir la qualité sanitaire des productions végétales réunionnaises.

La FDGDON a pour mission de surveiller le territoire contre les attaques d'organismes nuisibles, de mettre au point des méthodes de

lutte collective contre ces organismes et de les transférer aux agriculteurs.

L'ARMEFLHOR

L'Association Réunionnaise pour la Modernisation de l'Economie Fruitière, Légumière et HORTICOLE (ARMEFLHOR) est située à Saint-Pierre et a été qualifiée comme Institut Technique Agricole (ITA) par le ministère de l'agriculture en 2018. Elle a pour principales missions d'étudier les problèmes techniques, économiques et humains liés au développement et au progrès des filières fruitières, maraîchères et horticoles à La Réunion.

L'ARMEFLHOR élabore et met en œuvre les expérimentations nécessaires et elle coordonne l'activité des divers organismes qui interviendront dans le cadre de ces programmes, notamment dans le cadre du RITA (voir ci-après). Enfin, elle transfère et diffuse les résultats de ses expérimentations.



Le CIRAD

Le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) est présent à La Réunion depuis plus de 60 ans.

En partenariat avec l'ARMEFLHOR, l'ARIFEL et la Chambre d'Agriculture, le CIRAD produit et transmet de nouvelles connaissances qui accompagnent l'innovation et le développement de la filière dans les domaines de l'amélioration variétale, de la protection des plantes et de la production agroécologique. Le CIRAD contribue par ailleurs à la formation et au partage des connaissances et des innovations.

La Chambre d'agriculture

Avec les techniciens de son département *Productions végétales*, la Chambre d'agriculture apporte des conseils et un accompagnement des agriculteurs pour le choix, la gestion et l'orientation de leur système de production ou de leurs pratiques agricoles.

Le RITA végétal

Les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) ont été mis en place fin 2011. Ils visent à accompagner le développement local des productions de diversification dans les départements d'outre-mer.

Le RITA végétal regroupe tous les acteurs de la filière. Il vise à co-construire et réaliser des actions de recherche, de développement et d'expérimentation, de démonstration et de transfert en

Figure 6 : Estimation de la production de fruits à La Réunion en 2022

Production estimée de fruits	38 230 tonnes
dont ananas	17 340 tonnes
dont agrumes	7 180 tonnes
dont bananes	6 260 tonnes
dont letchis & longani	3 180 tonnes
dont mangues	1 960 tonnes

Source : Statistique agricole annuelle 2022

réponse à des besoins exprimés localement par les professionnels de l'agriculture. Les comités de pilotage régionaux (CPR) permettent de mettre en adéquation les besoins des professionnels, les attentes des décideurs publics ainsi que les travaux et actions menées.

Les travaux du RITA ont par exemple permis à la filière de développer une expertise dans l'assainissement des semences et la production de plants sains (passion, agrumes, etc.). La majorité des semences sont en effet importées, ce qui génère des aléas en terme de qualité, de conservation et de calendrier cultural.

III. Les chiffres de la production

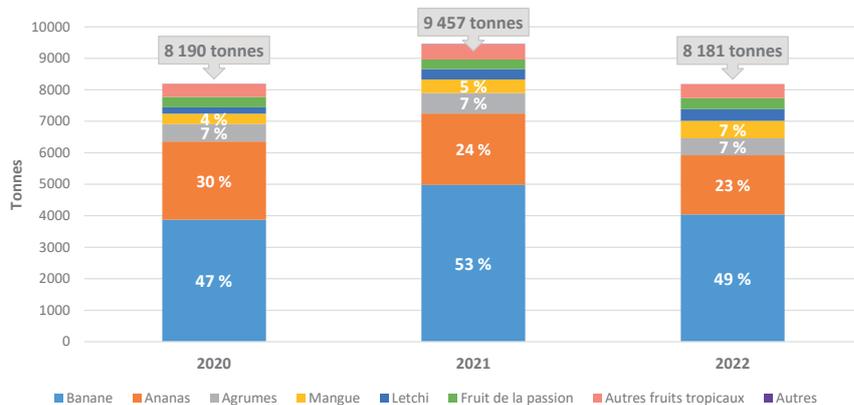
Le faible niveau de structuration de la filière Fruits de La Réunion

ne permet pas d'avoir une vision précise de l'évolution annuelle de la production. On estime toutefois que la production totale de fruits en 2022 est voisine de 38 000 tonnes (voir Fig. 6).

L'ananas et la banane sont les principales cultures fruitières de l'île et représentent près des deux tiers de la production globale. Les letchis et les mangues viennent ensuite avec un tonnage total de 15 %.

Si la production totale de fruits à La Réunion ne peut être qu'estimée, la production dans les dix organisations de producteurs est quant à elle connue. En 2022, elle s'établit à 8 200 tonnes. La banane représente près de la moitié de ce volume avec 4 000 tonnes tandis que l'ananas représente le quart

Figure 7 : Evolution de la production de fruits dans les OP entre 2020 et 2022



Source : organisations de producteurs



FILIÈRE FRUITS

avec 1 900 tonnes (voir Fig. 7). La mangue (560 t) et le letchi (370 t) restent des fruits emblématiques de l'île.

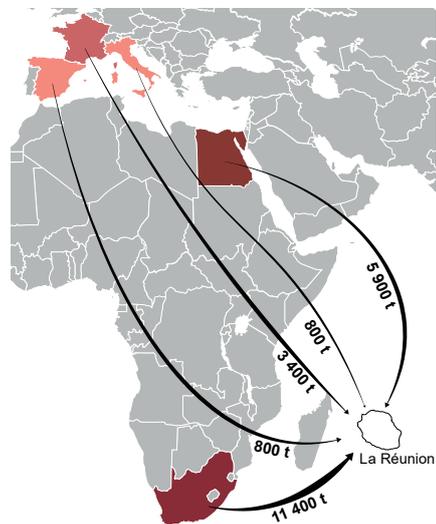
IV. Le marché des fruits

Le marché local

On distingue le **marché des produits frais** (produits localement ou importés) et le **marché global** (ensemble des produits frais, transformés, congelés, importés ou produits localement).

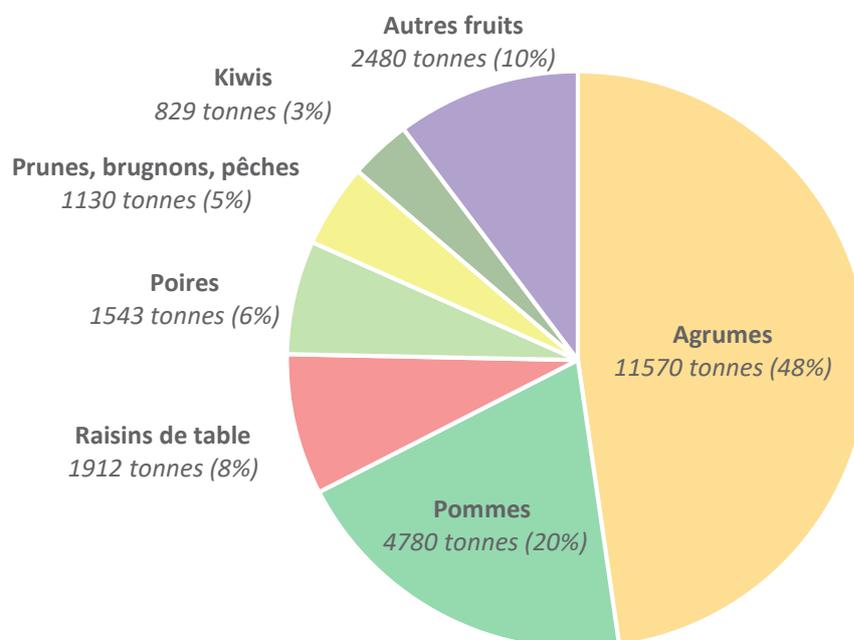
Les fruits frais consommés à La Réunion sont en bonne partie cultivés sur l'île. En tenant compte des importations de fruits frais (voir ci-après), on estime que la production locale couvre 60 % des besoins en fruits frais. Mais si l'on envisage le marché global, certains produits représentent une part importante d'importation. Une faible part de fruits locaux approvisionne ainsi les industries agroalimentaires (IAA) locales.

Figure 8 : L'origine des fruits frais importés à La Réunion en 2022



Source : Douanes

Figure 9 : L'origine des fruits frais importés à La Réunion en 2022



Source : Douanes

Le suivi des prix des fruits

Le suivi des prix des fruits est réalisé par les enquêteurs du service de l'information statistique et économique (SISE) de la DAAF à différents stades de commercialisation. Au stade production, deux relevés sont effectués chaque semaine au marché de gros de Saint-Pierre, lors de la première mise en marché des fruits. Au stade détail, un relevé hebdomadaire a lieu en grande surface ainsi que deux relevés par mois sur les marchés forains, lors de la mise à disposition du produit au consommateur.

Ces informations, les **mercuriales**, sont disponibles et mises en ligne après chaque enquête sur le site internet de la DAAF².

Le SISE publie aussi une infographie mensuelle sur le marché des fruits à La Réunion qui comprend les principaux produits dont les prix évoluent sur les marchés forains, l'indice des prix des produits frais publié par l'INSEE ainsi qu'un zoom sur les importations.

Les importations de fruits

Les **fruits frais importés** sur l'île représentent 24 000 tonnes en 2022 et la première origine des produits est l'Afrique du Sud avec près de la moitié de ce tonnage soit 11 400 tonnes, loin devant l'Union Européenne (voir Fig. 8).

Les produits importés sont pour près de la moitié des agrumes (11 570 t) originaires d'Afrique du Sud et d'Egypte, à parts égales (voir Fig. 9).

2. <https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/Les-mercuriales>



FILIÈRE FRUITS

Pommes et poires, pour un tonnage voisin de 6 300 tonnes, proviennent à 70 % d’Afrique du Sud et pour près d’un quart de métropole.

Les importations de raisins de table (1 900 t) sont plus diversifiées : plus de 40 % proviennent de l’Union Européenne, 35% d’Afrique du Sud et 20% d’Egypte.

Les 1 130 tonnes de fruits à noyau se répartissent entre l’Afrique du Sud et l’Union Européenne.

Jusque dans les années 2000, les importations de fruits frais n’intervenaient que lors des périodes climatiques difficiles pour compenser l’absence de production locale. Ce n’est plus le cas désormais et l’importation rentre en concurrence directe avec la production locale.

Outre les fruits frais importés, La Réunion importe des **fruits transformés**. En 2022, il s’agit principalement de jus de fruits (8 700 t) mais aussi de purées ou confitures (4 400 t) ou de fruits déjà préparés (4 300 t).

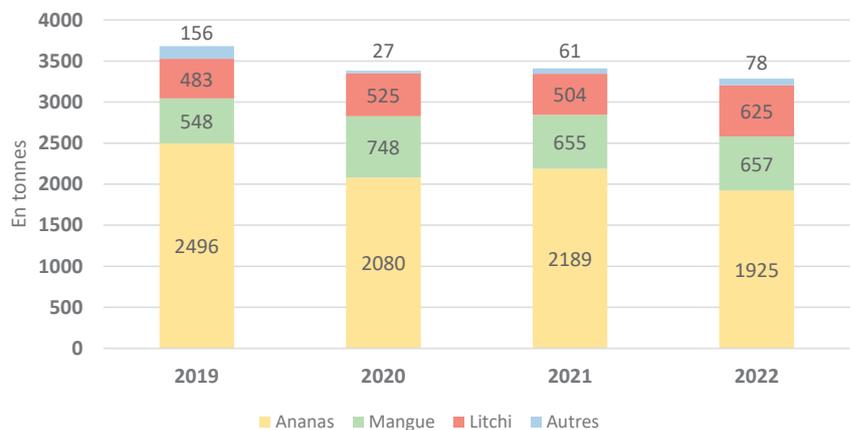
Au total, l’île importe 42 000 tonnes de fruits frais ou transformés.

Les exportations de fruits

La Réunion exporte aussi 3 300 tonnes de fruits tropicaux vers l’Union Européenne et principalement la France métropolitaine (voir Fig. 10).

En 2022, l’essentiel du volume est composé d’ananas (60 %), de mangue (20 %) et de litchis (20 %).

Figure 10 : Les exportations de fruits de La Réunion entre 2019 et 2022



Source : Douanes

Définitions

Les surfaces agricoles et les cheptels déclarés au recensement agricole sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de leur **production brute standard (PBS)**. Cette PBS est une production potentielle de chacune des exploitations, calculée selon les prix et rendements d’une année donnée. Les coefficients de PBS représentent la valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d’animal présent hors toute aide.

Les exploitations sont classées selon leur spécialisation : l’**orientation technico-économique (OTEX)**. L’OTEX est une classification européenne. Ce classement se fait à partir des coefficients de production brute standard (PBS). Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.